

AICP
Compte-rendu de la réunion du Comité
du 7 Décembre 2022
Adopté lors du Comité du 11 Janvier 2023

Etaient Présents : J. ALLAIRE, F. BLET, H. BREGEON, P.J. CHEVALIER, P. COCHET, P. GATEAU, J. P. MARCHAIS, P. MERHAND, G. MOREAU, M. NOEL, C. PELTIER, D. THEBAULT.

Etaient excusés : D. ARENOU, G. BOISMARTEL, M. PELON, P. PIED, J.Y. PUCELLE, J.P. RONDEAU.

Le Président Jean ALLAIRE accueille les participants. Il excuse les absents.

A l'ordre du jour du Comité :

1^{er} Point : Adoption du PV du Comité élargi du 9 Novembre 2022. Il est adopté sans modification.

2^{ème} Point : Actualités de la période.

21 Enregistrements : Adhérents 301 (272 ICP + 29 AS) pour 10 372 € ; 235 donateurs pour 14 260 €. Les décès 2022 connus sont établis à 31 personnes.

22 Finances : P. COCHET fait le point fin novembre : Pour les recettes, en plus des cotisations et dons ci-dessus, 71 parrains sont enregistrés pour 7 380 € (dont 1 000 € de LJT). Les dépenses nettes enregistrées de janvier à fin novembre s'élèvent à 19 824 .68 €. Elles concernent l'aide aux promos (1 195 € pour les 29°, 36°, 38°, 39°, 40° et 44°), l'aide humanitaire (1500 € pour la sécurisation du centre des métiers), 7 499.72 € de communication (dont 5 438.39 € pour l'annuaire), 3 689.75 € pour les événements de l'année (AG + AICP 95 + Accueil des BURKINABES) et 5 919.05 € de fonctionnement.

23 Site : Stable pour les visites.

24 Debriefing comité élargi de novembre : A noter l'intervention de Marc de LAMOTTE et son accord pour participer à notre Commission Aide au Développement.

3^{ème} Point : Aide au Développement.

31 Situation financière : Fin novembre les dons reçus ne couvrent pas les dépenses engagées au centre des métiers à hauteur de 5 512.12 €. Une demande d'aide de 9 000 € a été déposée auprès des Papiers de l'Espoir (la réponse positive est arrivée et le virement effectué début décembre). Sur les parrainages, 5 380 € sont disponibles.

32 Commission Aide au Développement : La professionnalisation du centre des métiers (CDM) implique l'élargissement de notre commission : Marc de LAMOTTE et son expérience d'ONG en Afrique, Guy MANCEAU, référent des Papiers de l'Espoir, et un référent de la Jol Toujours sont cooptés pour cette nouvelle étape de gouvernance du CDM. Paul Roger NIKIEMA sera aussi à solliciter pour ses conseils et relations institutionnelles.

33 Convention de partenariat avec les Papiers de l'Espoir. Notre demande AICP de subvention ayant reçu un avis favorable de 9 000 €, une convention de partenariat a été signée par les 2 Présidents le 5 décembre et une rencontre est prévue le jeudi 8 décembre. Elle précisera les obligations réciproques de la convention (dont la désignation du référent pressenti).

34 Nouvelle entité juridique dédiée au CDM : La professionnalisation du CDM implique cette évolution juridique avec l'AADPE. La prochaine Commission Aide au Développement aura à travailler cet aspect de l'éducation non formelle.

4^{ème} Point : Activités de la Jol Toujours (LJT).

Patrice MERHAND, son Président, aborde les actions en cours :

41 Le recrutement d'un stagiaire co-piloté par la Joliverie (Noémie TRANCHANT Communication) et LJT pour développer les adhésions d'anciens étudiants(Alumni) à LJT.

42 Le Burkina Faso : LJT partage notre analyse sur l'évolution de l'AADPE, la gouvernance du CDM, la désignation d'un référent LJT au sein de notre Commission AAD. Il s'interroge sur la situation géo politique. Il encourage l'association de Paul Roger NIKIEMA à nos réflexions.

43 Challenge ECO GREEN ENERGY 2022 (10-11 mai 2023 à Fay de Bretagne) : le nom évolue, le challenge sera porté par une nouvelle association où LJT restera majoritaire. La préparation est très avancée (20 équipes déjà engagées) ; le forum se tiendra au Domaine du Thiémay, à 1,5 km du circuit. Les bénévoles (dont l'AICP) sont sollicités du 9 au 12 Mai !

44 Evolution juridique : Pour porter le Challenge Eco Green, et le dissocier du nom de la Joliverie, une association nouvelle va voir le jour le 15 décembre lors de l'AG constitutive de « l'Association Eco Green Energy » (AEGE). Les membres de l'AICP y sont invités. Le CA de 14 membres et 4 collègues réserve une place à 1 membre de l'AICP.

5^{ème} Point : Inauguration des nouveaux locaux de la Joliverie le 14 Novembre 2022.

Les nouveaux bâtiments (Enseignement Supérieur CFP-CFA, Gene Haas Center, Pôle Restauration et foyer des lycéens) ont été bénis et visités par les nombreux officiels, partenaires et invités. Jean ALLAIRE a échangé avec le Président de Haas France sur la pertinence pédagogique de mettre des caméras embarqués dans les nouvelles machines. Marc PELON, Président de l'OGEC Joliverie a pris la parole et Gérard DEMAILLE, son épouse et Daniel THEBAULT ont participé à ce temps fort de l'évolution de notre école.

6^{ème} Point : Calendrier Prévisionnel 2023

Réunions du comité le mercredi à 10h : 11 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet

Assemblée Générale : le mercredi 12 avril (en attente confirmation Direction Joliverie et SODEXO). Elle pourrait se tenir dans le nouvel amphi du Bâtiment de l'Enseignement Supérieur.

L'après midi : Le Comité à procéder aux expéditions de l'annuaire 2022 et du Bulletin N°3.

Prochaine réunion du Comité : MERCREDI 11 JANVIER 2023 à 10H à la Joliverie.

Le Secrétaire Général

Daniel THEBAULT